



JUSTICE

Deux cents faussaires extirpés de la magistrature



Le Palais de la justice à Kinshasa./Photo DR

Le ministre de tutelle, Alexis Thambwé Mwamba, avait promis de sortir de la corporation ceux qui ne devraient pas y être pour n'y maintenir que des vrais magistrats. C'est chose faite depuis le week-end dernier, à la faveur des ordonnances de révocation signées par le président Joseph Kabila. Le chef de l'Etat a tablé sur le rapport de la Commission spéciale chargée de la vérification des dossiers administratifs et du contrôle physique de chaque magistrat lui transmis par le ministre de la Justice. Une mesure qui s'inscrit en droite ligne d'une résolution de l'assemblée générale du Conseil supérieur de la magistrature prise lors de sa cinquième session extraordinaire d'octobre 2017.

Page 3

ASSEMBLÉE NATIONALE

Rejet de la motion de défiance initiée contre Crispin Atama Tabe

Le ministre de la Défense, Crispin Atama Tabe, s'est tiré à bon compte hier, à l'Assemblée nationale, où il était attendu au sujet d'une motion de défiance initiée à son encontre par le député Paul Muhindo. Déposée le 5 avril, cette motion devrait être examinée afin d'éclairer la lanterne des élus du peuple sur la précarité de la situation sécuritaire au Nord-Kivu et en Ituri.

La requête n'a pas abouti puisqu'elle a été rejetée à la suite d'une motion incidentielle de la députée Vicky Katumwa de la majorité présidentielle, qui a proposé son retrait pur et simple de l'ordre du jour car, a-t-elle dit, une telle motion avec un contenu aussi sensible n'était pas requise à être débattue sur la place publique au risque de violer le secret défense.

Page 4



Des députés lors d'une plénière à l'hémicycle

PRODUCTION D'HUILE DE PALME

Adoption du plan d'actions pour la mise en œuvre des principes nationaux

Le document a été approuvé au terme de l'atelier national de l'Alliance des forêts tropicales 2020 (TFA 2020) tenu du 12 au 13 avril, à Kinshasa, dont le principal objectif était de formaliser la plate-forme nationale appelée à se charger du développement du secteur. Le plan d'actions approuvé vise la mise en œuvre de onze principes nationaux pour la production d'huile de palme, conformément à l'opérationnalisation de la plate-forme nationale de l'Initiative d'huile de palme en Afrique.

Page 2



La photo de famille des participants à l'atelier

AGRO-BUSINESS

Deux villes congolaises abriteront les premiers incubateurs de projets

L'installation des deux incubateurs devrait intervenir d'ici à 2020, selon une annonce officielle du Fonds de promotion de l'industrie, érigé en banque d'investissement industriel depuis février 2016. Cette structure a reçu la mission de redresser l'économie nationale en accordant des prêts remboursables aux grandes entreprises, institutions financières et autres institutions publiques.

C'est ainsi que les premiers incubateurs de projets dans l'agro-industrie seront implantés dans deux villes très actives du pays, à savoir Kinshasa et Goma. Concrètement, ils vont permettre de promouvoir les projets innovants des jeunes entrepreneurs.

Page 4

PRODUCTION D'HUILE DE PALME

Adoption du plan d'actions pour la mise en œuvre des principes nationaux

Le document a été approuvé au terme de l'atelier national de l'Alliance des forêts tropicales 2020 (TFA 2020) tenu du 12 au 13 avril, à Kinshasa, dont le principal objectif était de formaliser la plate-forme nationale appelée à se charger du développement du secteur.



Le plan d'actions approuvé vise la mise en œuvre de onze principes nationaux pour la production d'huile de palme, conformément à l'opérationnalisation de la plate-forme nationale de l'Initiative d'huile de palme en Afrique. Outre la validation de ce plan, l'atelier a également permis la finalisation de la composition de cette plate-forme nationale, appelée à se charger du développement du secteur de l'huile de palme ainsi que de l'élaboration du projet d'arrêté portant création et fonctionnement de ladite structure.

Dans son mot de clôture des travaux, le directeur Mampouya, représentant le secrétaire général à l'Agriculture, pêche et élevage, a rappelé que la mise en place effective de la plate-forme et l'opérationnalisation du plan d'actions « permettront d'atteindre la vitesse de croisière pour que, demain, les acteurs nationaux et les investisseurs intéressés

dans la production d'huile de palme se mettent autour d'une même table afin que des entreprises de développement d'huile de palme connaissent un essor dans le pays ». Il a relevé l'importance économique du palmier à huile dans le pays, convaincu que lorsque ce secteur redorera son blason d'antan, l'économie congolaise se relèvera.

Le représentant du secrétaire à l'Agriculture a, par ailleurs, salué l'apport du Fonds mondial pour la nature (WWF) pour son accompagnement au processus de production de l'huile de palme responsable en RDC, reconnaissant les efforts consentis par cette ONG internationale dans ce sens.

Pour sa part, le coordonnateur des projets et point focal Redd+ au WWF/RDC, Flory Botamba, s'est dit satisfait, en tant que facilitateur de cette initiative, des avancées dans le cadre de ce processus entamé depuis trois ans. « Nous sommes

La photo de famille des participants à l'atelier. Adici convaincus que la plate-forme qui est en train de se mettre en place, le plan d'actions adopté ainsi que la préparation à cette activité régionale et à l'assemblée générale de la TFA2020 pourront donner un élan favorable à ce secteur de production d'huile de palme durable en RDC », a-t-il déclaré. Il s'est dit assuré que tous les participants vont marcher ensemble, comme un seul homme, pour faciliter l'éclosion de cette filière au niveau de la RDC.

Cet atelier, facilité par le WWF/RDC en collaboration avec Proforest, avait, rappelons-le, pour objectifs de spécifier le rôle de la plate-forme, de présenter le plan de travail 2018 et de valider les premières descentes sur le terrain, de formaliser la plate-forme nationale et la rendre opérationnelle.

Lucien Dianzenza

LÉONARD SHÉ OKITUNDU

« Nous ne sommes pas contre la solidarité internationale »

Réagissant après la conférence des donateurs internationaux, le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères a déclaré que le gouvernement est le représentant légitime du peuple congolais au nom duquel cette rencontre a été organisée et, à ce titre, ne peut être écarté dans la concrétisation du projet humanitaire en veillant à ce que l'aide arrive effectivement à ses bénéficiaires

La République démocratique du Congo (RDC) n'a pas été présente à la conférence des donateurs internationaux qui s'est déroulée le 13 avril à Genève, en Suisse. Une absence qui a fait jaser dans l'opinion jusqu'à présenter les autorités du pays comme insensibles à la souffrance du peuple. À présent que les jeux sont clairs et que les donateurs se sont engagés pour un financement de l'ordre de cinq cent vingt-huit millions de dollars, le gouvernement de la RDC croit le moment propice pour entrer en selle et s'impliquer dans la dynamique enclenchée en Suisse. « Les fonds ont été mobilisés. Maintenant, on doit associer le gouvernement de la RDC pour actionner cette aide. Sinon, nous allons tirer les conséquences », a déclaré le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères, dans une interview accordée à actualités.cd.

Contrairement à certaines allégations, Léonard Shé Okitundu a tenu à préciser que le boycott de la RDC de la conférence de Genève tient au fait que les organisateurs n'avaient pas songé associer les autorités nationales en amont. « Nous ne sommes pas contre la solidarité internationale. Nous avons refusé de participer à cette conférence parce que nous n'avons pas été associés dès le départ. Tous les instruments internationaux demandent que les États concernés soient impliqués pour ce qui concerne l'aide humanitaire. Cela n'a pas été le cas pour la RDC. Nous avons exigé le respect et la considération », a-t-il expliqué.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

Deux cents faussaires extirpés de la magistrature

Le ministre de tutelle, Alexis Thambwé Mwamba, avait promis de sortir de la corporation ceux qui ne devraient pas y être pour n'y maintenir que des vrais magistrats. C'est chose faite depuis le week-end dernier, à la faveur des ordonnances signées par le président de la République.

C'est une véritable purge à laquelle vient de se livrer le chef de l'Etat, Joseph Kabila, dans le corps de la magistrature gangrené jusqu'à un passé récent par ceux qu'il convient de qualifier de moutons noirs. En effet, il appert aujourd'hui, à la lumière du rapport d'enquête effectuée par la Commission spéciale du Conseil supérieur de la magistrature instituée par le ministre de la justice, Alexis Thambwé Mwamba, que cette corporation était infiltrée par des faussaires, des gens qui exerçaient la profession de magistrat sans en avoir qualité.

Durant bien d'années, des individus sans diplômes reconnus ont presté dans la magistrature et ont dit le droit en rendant des jugements qui aujourd'hui sont sujets à caution. La Commission spéciale chargée de la vérification des



Le Palais de la justice à Kinshasa / photo DR

dossiers administratifs et du contrôle physique de chaque magistrat, tant en province que dans la capitale, a clôturé son enquête et a remis, le 19 mars dernier au ministre de la Justice, le rapport final de son travail. C'est sur la base des données contenues dans ce document que le président de la République a signé, le 14 avril, une série d'ordonnances révoquant

sans coup férir des magistrats civils du siège et des magistrats civils du ministère public entrés par effraction dans la corporation.

Une mesure qui s'inscrit en droite ligne d'une résolution de l'assemblée générale du Conseil supérieur de la magistrature prise lors de sa cinquième session extraordinaire d'octobre 2017. A l'époque déjà, des voix

s'élevaient pour plaider en faveur d'un assainissement dans la magistrature. Sur les trois mille magistrats congolais ayant subi cette enquête administrative, plus de deux cents ont été identifiés comme faussaires et fictifs. Les magistrats civils du siège et des magistrats civils du ministère public sont les principaux concernés par les ordonnances prési-

dentielles qui, par ailleurs, rapportent partiellement les ordonnances d'organisation judiciaire ayant nommé irrégulièrement certains magistrats. Les ordonnances ont aussi porté sur la démission volontaire, la démission d'office, la mise à la retraite, la relève anticipée des fonctions ainsi que la nomination de certains magistrats.

Alain Diasso

ÉDUCATION

L'Acofepe sensibilise les élèves à l'importance de la lecture

La campagne, qui vient d'être lancée dans de nombreuses écoles de Kinshasa, portera également sur l'importance de l'écriture et le bon usage des réseaux sociaux.

La première école à être sensibilisée au thème retenu pour la campagne a été le lycée 2 Kasa-vubu, dans la commune éponyme. Les élèves du secondaire et des humanités, toutes options confondues, ont manifesté un grand intérêt pour cette opération, souhaitant que de telles actions soient multipliées pour encourager les élèves à lire. « De plus en plus, les filles ne lisent plus et, par conséquent, perdent l'écriture et leur français est pauvre... », a souligné l'une d'entre elles.

Pour captiver l'attention et susciter l'intérêt des élèves sur le thème de la sensibilisation, la présidente de l'Association congolaise des femmes journalistes de la presse écrite (Acofepe), Grâce Ngyke Kangundu, n'est pas allée devant son auditoire avec un discours magistral. Au travers un jeu de questions-réponses, elle a échangé avec les filles sur leurs fréquentations dans les différentes bibliothèques de la place. Il est ressorti de cette séance que près de 90 % d'élèves filles de cette école ne fréquentent pas les bibliothèques, rendant aléatoire la culture de la lecture.

La tâche est grande, a-t-elle reconnu, conseillant les élèves que « la consultation et la lecture des ouvrages et journaux constituent une aide précieuse pour apprendre à penser et à s'exprimer ». À l'endroit des apprenants, la présidente de l'Acofepe a ajouté que l'exercice de la lecture apporte une inspiration nouvelle, une interprétation actualisée du monde ainsi qu'une culture plus approfondie. « La lecture nous permet de faire travailler notre mémoire, de réviser sans effort notre orthographe et d'accumuler des connaissances », a-t-elle déclaré.

Il va sans dire qu'aujourd'hui, personne ne peut s'en passer de l'emprise des réseaux sociaux. Malheureusement, ces outils de communication ne véhiculent pas toujours la vraie information. Clémence Feza Tshiala, membre de l'Acofepe qui fait partie de l'équipe de sensibilisation a invité les lycéennes à bien se servir de ces réseaux sociaux, particulièrement Facebook et Whatsapp. Pour elle, les élèves ne doivent pas seulement se limiter à poster les photos sur leurs pages publiques mais aussi aller plus

loin dans la recherche des ouvrages ayant trait à la lecture et à la science. Parlant de l'écriture, elle a recommandé aux filles de ne plus envoyer des messages par le canal de l'internet ou « SMS » avec des abréviations car, selon elle, cette pratique nuit à l'amélioration de l'écriture française. « En recourant trop aux abréviations, vous risquez de perdre votre écriture et vous allez mal écrire certains mots. Même quand vous écrivez à vos proches sur les réseaux sociaux, il faut écrire les mots en entier pour ne pas perdre l'écriture. C'est important... », a-t-elle martelé. Pour la semaine qui commence, l'Acofepe poursuit sa campagne dans d'autres écoles de la capitale, ciblant aussi bien les filles que les garçons. Rappelons que l'Acofepe s'est fixé entre autres objectifs : revaloriser le statut de la femme de la presse écrite congolaise, augmenter sa représentativité dans les organes de presse écrite, renforcer le leadership féminin dans le monde des médias en RDC en général et dans la presse écrite en particulier.

Aline Nzuzi

CONFÉRENCE DES DONATEURS

L'Acaj salue la collecte de 528 millions de dollars pour les personnes vulnérables en RDC

L'enveloppe réunie, le 13 avril, à Genève par plusieurs donateurs internationaux, estime l'ONG, va permettre de faire face à la crise humanitaire qui sévit dans le pays.

Dans un communiqué du 14 avril, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a salué la mobilisation, par les Nations unies, de 528 millions de dollars américains pour assister les personnes vulnérables en RDC. « Nous félicitons les Nations unies pour cette initiative et les donateurs internationaux pour leur générosité, malgré la campagne de boycott menée par les autorités congolaises », a déclaré Me Georges Kapiamba, président de l'Acaj. La Communauté internationale, a-t-il conseillé, devra davantage soutenir la population congolaise qui lutte actuellement pour se doter des dirigeants capables d'améliorer ses conditions de vie.

L'Acaj a encouragé toutes les organisations humanitaires à poursuivre leur assistance au profit des personnes vulnérables. Elle a, par ailleurs, recommandé au gouvernement congolais de normaliser les relations diplomatiques avec les Nations unies et tous les bailleurs internationaux.

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE NATIONALE

Rejet de la motion de défiance initiée contre le ministre Crispin Atama Tabe

La requête signée par une cinquantaine de députés n'a pas abouti en plénière, le 16 avril, à la suite d'une motion incidentielle initiée par la députée Vicky Katumwa.

Le ministre de la Défense, Crispin Atama Tabe, s'est tiré à bon compte à l'Assemblée nationale où il était attendu au sujet d'une motion de défiance initiée à son encontre par le député Paul Muhindo. Déposée depuis le 5 avril, la motion devrait être examinée le 16 avril pour éclairer la lanterne de la représentation nationale sur la précarité de la situation sécuritaire au Nord-Kivu et en Uturi. Selon son auteur, le ministre de la Défense devrait rendre le tablier pour incompétence et laxisme car il aurait affiché ses limites ainsi que son incapacité à stopper le cycle de violence qui a cours depuis octobre 2014 dans ces deux

provinces.

La poursuite des tueries des ADF/Nalu, malgré l'organisation des opérations Fardc dans le territoire de Beni, soulève la population de cette contrée qui accuse l'État d'avoir échoué dans sa mission régalienne de sécuriser les personnes et leurs biens, s'est plaint notamment l'honorable Paul Muhindo. Au total, cinquante-quatre députés ont signé cette motion qui, visiblement, avait tout l'air d'aboutir lorsqu'on s'en tient aux adhésions qu'elle a récoltées, particulièrement parmi les députés de l'opposition. Malheureusement pour les signataires, cette requête n'aboutira pas puisqu'elle a été rejetée par la plénière, à la suite d'une motion incidentielle initiée par la députée Vicky Katumwa de la majorité présidentielle. Celle-ci a proposé son retrait pur et simple de l'ordre du jour, estimant qu'une telle mo-



Des députés lors d'une plénière à l'hémicycle civils tués. Une situation attribuée aux islamistes ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), présents dans la région depuis 1999.

tion avec un contenu aussi sensible n'était pas requise à être examinée et débattue sur la place publique. Ce qui, d'après elle, violerait le secret défense. Elle a été soutenue par divers intervenants

qui ont abondé dans le même sens. Notons que depuis 2014, au moins mille personnes ont été massacrées à Beni, selon l'ONU. La société civile, elle, avance le bilan d'au moins mille cinq cents

Alain Diasso

AGRO-BUSINESS

Deux villes congolaises abriteront les premiers incubateurs de projets

La ville capitale, Kinshasa, et celle de Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, ont été choisies pour le démarrage de l'initiative.



Un champ de maïs

L'installation des deux incubateurs devrait intervenir d'ici à 2020, selon une annonce officielle du Fonds de promotion de l'industrie (FPI), érigé en banque d'investissement industriel depuis février 2016. Cette structure a reçu la mission de redresser l'économie nationale en accordant des prêts remboursables aux grandes entreprises, institutions financières et autres institutions publiques. C'est ainsi que les premiers incubateurs de projets dans l'agro-industrie seront implantés dans deux villes très actives du pays, à savoir Kinshasa et Goma. Concrètement, ils vont permettre de promouvoir les projets innovants des jeunes entrepreneurs. Selon le FPI, le grand défi à relever consistera justement à encadrer, outiller et financer les petites et moyennes entreprises qui évoluent dans l'agriculture et la transformation agroalimentaire.

Le FPI a prévu de mettre en œuvre tout un programme pluriannuel 2018-2020 qui sera financé à hauteur de 129,4 millions de dollars américains. Un peu plus de 10 % de cet argent, soit 19,4 millions de dollars américains, serviront à booster la promotion de l'entrepreneuriat féminin. L'on projette ainsi une nette augmentation du volume de l'appui finan-

cier en faveur des initiatives féminines. Au-delà, des ressources additionnelles seront mobilisées pour aider les entrepreneures à développer leurs affaires dans certains secteurs stratégiques, comme l'agriculture.

Pour les experts, la RDC a un besoin urgent d'insuffler un nouveau souffle dans sa production agricole. L'investissement soutenu dans ce secteur va permettre d'apporter de la valeur ajoutée. À la fin, l'idée est d'assurer une autosuffisance alimentaire du pays et d'exporter les produits locaux en Afrique et dans le reste du monde, au lieu de ne se contenter qu'à les importer. L'on comprend que le pays a dépassé finalement la barre du milliard de dollars américains d'importation des produits alimentaires. Une situation paradoxale pour un pays qui n'arrive plus à assumer sa vocation agricole depuis plusieurs décennies. La relance de la production nationale permettra de répondre durablement à un autre mal profond qui ronge la République démocratique du Congo. Cette démarche vient aider aux efforts actuels visant à encourager la consommation des produits locaux et donc à faire tourner une industrie nationale performante.

Laurent Essolomwa



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
 rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
 Avenue des Douanes n°4
 Kinshasa, Gombe - RDC

EDUCATION

Reprise timide des cours dans les écoles proches du km 5

Les établissements scolaires ont rouvert leurs portes après les récents événements survenus au 3e et 5e arrondissements de Bangui. Un constat du RJDH à partir des déclarations des enseignants qui déplorent cette situation.

C'est dans le feu des événements dus à la tension sécuritaire de la semaine dernière que le gouvernement avait décidé de la cessation temporaire des classes pour mesure de sécurité. A la date indiquée pour la reprise, plusieurs élèves

classes.

Marie Brigitte Tchigui, directrice du groupe garçon de l'école Nzangoyan, dans le 6e arrondissement, parle de la psychose qui affecte le dynamisme des élèves. « Les cours ont repris au sein de cet éta-

seignants ne pouvaient pas supporter », a-t-elle dit.

Elle lance un vibrant appel à l'endroit des autorités du pays de prendre leur responsabilité afin de restaurer une paix définitive et de donner l'occasion aux enfants de bénéficier des connaissances acquises à travers les enseignements de leurs maîtres. « Les enfants sont l'avenir de demain », a-t-elle martelé.

Les perturbations enregistrées dans le calendrier scolaire risquent d'affecter le volume horaire dans un contexte où la baisse de niveau est décriée à travers le pays.

« Les enfants sont l'avenir de demain »

n'ont pas répondu présents à l'appel. Le RJDH, après avoir fait le tour des établissements, a constaté ce fait mais plusieurs enseignants se déclarent optimistes pour la reprise des

blissement ; les enseignants sont bel et bien présents. Certains élèves hésitent à venir en classe ; les détonations d'armes étaient terribles si bien que les élèves et les en-

CONCLAVE DE LA SÉLÉKA

Abdel Kadher Kalil appelle l'UFDRF à se démarquer des assises de Kaga-Bandoro

Après s'être retiré de la réunion des leaders de la coalition, en cours dans la localité, l'ex-proche de Djotodia a appelé ses éléments et les Centrafricains, dans un entretien avec le RJDH, à ne pas céder à la manipulation.

Aimer son pays et rester solidaire du gouvernement en usant de la patience, c'est la ligne choisie par Abdel Kader Khalil pour inviter les Centrafricains à ne pas souscrire à l'appel à la guerre et à la haine. Il appelle ses éléments de l'UFDR Fondamentale à se démarquer de cette agitation présente car, dit-il, la manipulation est à la base de ce nouveau travers.

Abdel Kader Khalil prône la vigilance. « J'informe tous les ex-combattants dudit mouvement de redoubler de vigilance et de ne pas céder à la manipulation de certaines personnes mal intentionnées de la République », a-t-il scandé dans un communiqué radiodiffusé dont la Fréquence RJDH a eu copie. Alors que les conclusions du conclave de Kaga-Bandoro ne sont pas encore connues, le général Abdel Kader Kalil accuse, d'ores et déjà, les chefs Séléka d'obédience Boko Haram et appelle la communauté musulmane à se méfier. « J'appelle mes compatriotes Centrafricains et plus particulièrement ceux de la communauté musulmane à la vigilance car la dernière alternative des bandits c'est de faire appel à Boko-Haram. Ils n'aiment pas les musulmans et les pays voisins de la RCA qui pratiquent une diplomatie agissante. Ces chefs d'Etat ne doivent pas accepter cette dérive et se doivent de lui barrer la route. Ils ne doivent pas céder devant cette menace ni permettre la mise en œuvre de ce projet machiavélique », a-t-il ajouté. Difficile pour l'instant d'avoir les versions des leaders de la coalition Séléka. L'UFDRF est l'aile dissidente de l'UFDR, coalition ayant porté Michel Djotodia au pouvoir, le 24 mars 2013, mais morcelée après sa chute en décembre de la même année.

KAGA-BANDORO

Regroupement inquiétant des ex-Séléka

La présence massive des éléments de la rébellion, constatée le 16 avril, inquiète les habitants de la localité. Certains opérateurs téléphoniques ne fonctionnent plus.

Le rassemblement des ex-Séléka dans la ville de Kaga-Bandoro est observé depuis deux jours, après les violences survenues à Bangui et ayant pour cible les groupes d'autodéfense proches des Séléka. Cette frappe des forces conjointes a servi de déclic ayant incité plusieurs factions des ex-Séléka à observer une journée de ville morte dans plusieurs villes sous leur contrôle. Selon les informations que le RJDH a recoupées le 16 avril, au moins dix-huit véhicules BJL75 et de nombreuses motos sont arrivés de Ndélé, de Birao, de Moyenne-Sido, de Kabo. Noureddine Adam et Abdoulaye Hissene, deux chefs redoutables des ex-Séléka, sont présents dans la ville de Kaga-Bandoro.

Des sources proches de la Séléka évoquent trois raisons pour justifier cette mobilisation et cette présence massive à Kaga-Bandoro, particulièrement une assemblée générale avec pour ordre du jour la mise en place des stratégies susceptibles de contrecarrer le déploiement des Forces armées centrafricaines à Kaga-Bandoro et d'envisager une éventuelle marche sur Bangui, a laissé entendre cette source proche de la Séléka. Le RJDH a tenté de joindre les leaders de cette coalition pour leur version des faits mais sans succès. Aucune exaction n'est enregistrée jusqu'alors mais la psychose gagne les habitants de la ville dont certains ont vite fait de regagner les sites des déplacés. Ce n'est pas la première fois que la Séléka tient son assemblée générale. Mais cette fois, le contexte est particulier.

JEUX VIDÉO

Le Centrafricain Teddy Kossoko veut valoriser l'Afrique

Le jeune projet de créer le premier studio de jeux vidéo dédié au continent dénommé « Masseka game studios ».

Résident à Toulouse (France) et diplômé d'un master en méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises, Teddy Kossoko veut déconstruire le cliché que des Occidentaux ont de l'Afrique par la création de « Masseka game studios ». Il s'agit « d'utiliser la culture pour créer un pont solide entre les pays et développer de nouvelles opportunités entre l'Afrique et l'Europe », a-t-il expliqué.

Dans son entretien avec « France 24 », Teddy Kossoko a rappelé ses motivations pour faire connaître l'Afrique contrairement aux stéréotypes. « Tout a commencé quand je suis arrivé en France en 2012. Je me suis rendu compte que les Occidentaux avaient une vision totalement uniforme et opaque de l'Afrique et que, trop souvent, ils n'en connaissaient que les conflits », a-t-il indiqué.

Il a aussi vite compris que les jeux vidéo ont une grande influence en France. « J'ai donc voulu montrer l'Afrique par ce prisme et faire découvrir ses mythes, ses légendes et son Histoire », a-t-il rapporté, en ajoutant : « Je veux créer plein de contenus innovants fondés sur les histoires africaines. Le continent africain, c'est cinquante-quatre pays qui sont très mal connus : je veux apporter cette culture aux jeux vidéo », a-t-il signifié. Pour son projet, le natif de Centrafrique a déjà deux jeux en cours d'écriture. Le premier racontera « Les aventures de l'inspecteur Guimonwara, un policier alcoolique, que Teddy Kossoko décrit comme le Sherlock Holmes centrafricain ». Ensuite, le second est « l'histoire d'une petite fille en lutte contre un sorcier ayant volé les couleurs de son village ». En brisant les stéréotypes sur le continent, Teddy Kossoko le fait autant pour son pays, la République Centrafricaine. Il démontre ce que peut apporter le « mélange de deux mondes : les technologies occidentales et les puissantes cultures africaines ».

Nestor N'Gampoula et RJDH

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



Chemises à rabat

Magazines

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

CUBA

La fin de l'ère Castro, un moment de tous les espoirs

Après le règne de Fidel Castro, décédé en 2016, suivi de son frère Raul, qui a mené une timide ouverture économique, l'actuel président cubain passera le témoin le 19 avril, probablement à Miguel Diaz-Canel, le numéro 2 du régime. Un passage de témoin historique qui alimente beaucoup de débats dans la grande île caribéenne et ailleurs.

En sa qualité de premier vice-président, Miguel Diaz-Canel, 57 ans, devrait donc présider aux destinées du Conseil d'Etat, l'organe exécutif cubain, même si l'identité de l'héritier des Castro n'a pas encore été confirmée. En attendant ce qui va se passer, les Cubains rêvent déjà d'un pays où il y aura la démocratie pluraliste, la libéralisation de l'économie, avec le développement de l'entrepreneuriat privé ainsi que la possibilité de donner aux jeunes de jouer un rôle majeur dans les instances de prise de décision. Le peuple s'impatiente de voir se réaliser l'assouplissement

cherche un nouveau souffle dans le pays face à un régime vigilant qu'elle n'est jamais parvenue à inquiéter. « Il faut dépasser certaines de nos faiblesses en tant qu'opposition, et en même temps songer qu'il y a une transition au pouvoir que nous devons transformer en transition politique vers la démocratie », a confié Manuel Cuesta Morua, un des dissidents les plus en vue sur l'île. « L'époque de la rébellion totale contre les régimes d'oppression est révolue », a insisté ce militant de la minorité noire, ajoutant que « les printemps arabes

américain, Barack Obama, qu'il a



Miguel Diaz-Canel (DR)

« Il faut dépasser certaines de nos faiblesses en tant qu'opposition, et en même temps songer qu'il y a une transition au pouvoir que nous devons transformer en transition politique vers la démocratie »

de l'embargo engagé par l'administration Obama, bloqué par son successeur Donald Trump, pour développer le tourisme américain et les échanges commerciaux.

C'est dans ce climat qu'une dissidence, en proie aux divisions et coupée de la population, se

ont prouvé qu'elles ne menaient pas obligatoirement à la démocratie ». Et prônant la voie institutionnelle ainsi que la participation des opposants aux élections, il a dit que cela va générer des changements « de l'intérieur », comme l'avait suggéré l'ancien président

rencontré à deux reprises.

Le directeur de l'Institut des recherches cubaines de l'université de Floride, Jorge Duany, estime, pour sa part, que les dissidents auront moins de chance d'être écoutés dans le pays. « Mais la dissidence paraît très fragmentée et dépourvue de possibilités d'intervenir dans le débat public sur l'île, étant donnée

son exclusion des espaces médiatiques et des mécanismes de participation électorale », a-t-il argumenté. C'est aussi pour avoir reconnu qu'elle a reçu une aide de

l'extérieur, notamment de Washington et des organisations de la Floride lui valant la qualification de « mercenaire », qu'une bonne partie de la dissidence est écartée par le gouvernement.

Plusieurs analystes pensent que la fin de l'ère Castro ne devrait pas marquer un réchauffement des relations avec les Etats-Unis tant que Donald Trump, tenant d'une ligne

dure face au régime communiste, occupe la Maison-Blanche. Pourtant, après des décennies de guerre froide, Barack Obama et Raul Castro avaient annoncé, en décembre 2014, un rapprochement inattendu entre les anciens ennemis, puis la reprise officielle des relations diplomatiques. Deux ans plus tard, soit en 2016, Washington et La Havane rouvraient leurs ambassades et le président américain était reçu dans la capitale cubaine pour une visite historique. Malgré cela, le dégel a été de courte durée. Quand Donald Trump est arrivé au pouvoir, en janvier 2017, il a abrogé une série de dispositions prises par son prédécesseur qui avait assoupli l'embargo américain imposé depuis 1962 contre Cuba. Dans cette optique, les Etats-Unis ont annoncé, en mars dernier, la réduction durable de leur présence diplomatique à Cuba, notamment après que vingt-quatre diplomates ont subi des pertes d'audition ainsi que des troubles cognitifs et du sommeil. Depuis lors, la représentation diplomatique américaine à Cuba tourne avec un nombre très réduit d'employés et les activités consulaires ont été suspendues.

Nestor N'Gampoula

SANTÉ

Le Sénégal accueille une conférence panafricaine sur le paludisme

La rencontre de six jours, qui se poursuit jusqu'au 20 avril à Diamniadio, près de Dakar, permettra de faire le point sur la lutte contre cette maladie responsable de plus de 400 000 décès chaque année dans le monde.

Plus de 3000 experts participent à la septième édition de l'Initiative multilatérale sur le paludisme, ouverte le 15 avril par le président sénégalais, Macky Sall, au centre international de conférences Abdou Diouf, à une quarantaine de kilomètres de la capitale sénégalaise. Parmi les participants figurent le chef du programme anti-malaria de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Pedro Alonso, et deux prix Nobel, Harold Varmus et Peter Agre, selon un communiqué des organisateurs.

Ces assises vont permettre aux participants de partager les dernières avancées de la recherche en matière de surveillance de la maladie, de dia-

gnostic, de traitement ou encore de progrès vers la réalisation d'un vaccin, toujours attendu, alors que le paludisme est toujours en progression, selon l'OMS. Les experts tenteront, à cette occasion, de définir les pistes pour « accélérer la lutte contre le paludisme (ou malaria) », dans le monde et en particulier en Afrique subsaharienne, qui a marqué le pas ces dernières années, indique un communiqué.

Lors des ateliers qui y sont prévus, les experts aborderont des sujets tels que la lutte contre le paludisme dans des zones de conflits comme le nord-est du Nigéria, où sévissent les djihadistes de Boko Haram, ou

encore les moyens d'empêcher les moustiques, vecteurs de l'infection de devenir résistants aux insecticides, a-t-on précisé.

À l'ouverture de la conférence, le 15 avril, le chef de l'Etat sénégalais a souhaité que la communauté internationale puisse agir davantage pour combattre le paludisme. « Malgré les

« Un enfant meurt du paludisme toutes les deux minutes »

efforts réalisés, il reste beaucoup à faire pour gagner le combat vital contre ce fléau qui atténue l'impact de nos performances économiques », a-t-il déclaré.

La nécessité de mener des actions pour lutter efficacement contre cette maladie revêt une importance capitale étant donné que l'OMS relève dans son dernier rapport mondial annuel sur le paludisme que malgré des avancées récentes, « les progrès globaux pour contrôler la maladie ont stagné ». « En 2016, 216 millions de cas cliniques ont été recensés, soit cinq millions de plus qu'en 2015 », selon le rapport, qui précise que 90% de ces cas sont survenus en Afrique subsaharienne. Quant aux organisateurs, ils estiment qu'« un enfant meurt du paludisme toutes les deux minutes ».

N.N'G.

FRAPPES EN SYRIE

Florence Parly estime que la coalition a atteint ses objectifs

Suite à l'intervention dans le pays des Etats-Unis, France et Royaume-Uni (membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU), en réponse à l'emploi supposé d'armes chimiques, la ministre française des Armées et le chef d'état-major des Armées, le général François Lecointre, ont tenu une conférence de presse conjointe le 14 avril.

Florence Parly a déclaré : « La mission est un succès. Ses objectifs militaires sont atteints et la capacité de la Syrie à concevoir, produire et stocker des armes chimiques, a été considérablement amoindrie ». Puis, elle a confirmé : « Tous nos missiles [étaient] parvenus à leurs objectifs ».

La ministre française des Armées a ajouté que la mission s'est concentrée sur des objectifs exclusivement liés aux capacités chimiques « choisis avec beaucoup de soin, en coordination étroite avec (leurs) alliés afin de minimiser les risques de victimes collatérales [et] avec le souci constant d'éviter toute forme d'escalade ».

Pour sa part, le général Lecointre a présenté le dispositif militaire et la performance opérationnelle de l'armée française. « Un raid dans la nuit du 13 au 14 avril 2018 a été mené par l'armée de l'Air depuis la France avec cinq ravitaillements en vol, trois à l'aller et deux au retour, dix heures de vol d'affilée en condition de combat, en commandant et en mettant en œuvre dix-sept vecteurs aériens : cinq Rafale, quatre Mirage 2000, deux AWACS et six ravitailleurs. La Marine nationale a de son côté déployé trois frégates multi-missions, une frégate anti sous-marine et une frégate antiaérienne et elle a délivré trois missiles de croisière navals, avec un premier emploi opérationnel de ce type de missile depuis sa mise en service », a-t-il indiqué.

Côté américain, le président Donald Trump a parlé de « mission accomplie », après l'annonce des « frappes de précision » en riposte à l'attaque chimique présumée, en Syrie. Ces pays accusent le président syrien, Bachar al-Assad, d'avoir largué du gaz sarin et du clore sur des civils. À en croire Faysal Itani, chercheur du think tank Atlantic Council à Washington, « les cibles étaient toutes liées étroitement et spécifiquement à la production ou au stockage chimique [et] les moyens pour les larguer n'ont même pas été touchés ». Damas bénéficie du soutien de la Russie, un autre membre du conseil permanent du conseil de sécurité de l'ONU, et de l'Iran. De nouvelles frappes occidentales provoqueraient « le chaos », a prévenu le président russe, Vladimir Poutine. Une équipe d'experts de la mission d'enquête de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques devait débuter le 15 avril - donc après les frappes -, son enquête sur le site de l'attaque chimique présumée.

Noël Ndong



Moustiquaire imprégnée d'insecticide (DR)

BRÈVES

SOUDAN DU SUD

Une délégation de l'Union africaine a été envoyée pour une visite de cinq jours dans le pays, afin de tenter de ramener la paix. La délégation du Conseil de paix et de sécurité devrait rencontrer tous les acteurs sud-soudanais ainsi que d'autres acteurs africains et internationaux, dans le but d'évaluer les problèmes qui font encore obstacle à l'application de l'accord 2015 sur la résolution de la guerre civile qui a éclaté à la mi-décembre 2013. La délégation, fortement préoccupée par la situation humanitaire au Soudan du Sud, visitera, en outre, la ville de Malakal dans le cadre d'une mission de terrain.

NIGERIA

Le président Muhammadu Buhari rencontrera Donald Trump à Washington, le 30 avril, pour notamment évoquer avec lui la « lutte contre le terrorisme », a annoncé, le 15 avril, la Maison-Blanche. « Le président Trump a hâte de discuter des moyens d'accroître notre partenariat stratégique et de faire avancer nos priorités partagées : promouvoir la croissance économique et les réformes, lutter contre le terrorisme et d'autres menaces (pesant sur) la paix et la sécurité et s'appuyer sur le rôle du Nigeria en tant que leader démocratique dans la région », a souligné la présidence américaine dans un communiqué. Le Nigeria, la plus grande puissance économique d'Afrique de l'ouest, fait partie des pays combattant l'islamisme avec l'aide des Etats-Unis.

TCHAD

Après l'accord sur la dette avec Glencore et d'autres banques, le Fonds monétaire international (FMI) annonce la reprise de son programme de financement pour le pays. Cet accord porte sur la restructuration d'un milliard de dollars de dette de l'Etat tchadien envers ces entreprises. Cet accord prolonge l'échéance de la dette et offre une période de grâce d'environ deux ans au gouvernement tchadien, pour le paiement d'une dette qui a absorbé la majeure partie des bénéfices pétroliers du pays. Dans le cadre de la reprise de son programme de financement, le FMI a donc annoncé qu'il débloquerait cinquante et un millions de dollars, après les quarante-huit millions libérés l'année dernière. Rappelons que le Tchad a amorcé récemment la mise en place d'une quatrième République et pourra enregistrer une croissance de 3,5% cette année, selon les chiffres du FMI.

GABON

Les hauts fonctionnaires du budget de l'Afrique centrale se réunissent, du 16 au 19 avril, à Libreville, en vue de plancher sur le renforcement des capacités de leurs administrations budgétaires. Cette rencontre a pour objectifs d'impulser la réflexion vers une organisation plus optimale de la fonction budgétaire aux niveaux central et déconcentré, d'identifier les grandes fonctions indispensables pour relever le défi de la modernisation de la gestion budgétaire et, enfin, de doter les participants d'outils à même de leur permettre de mieux comprendre et suivre les programmes économiques de façon efficace. Ces assises visent à booster la mise en œuvre des nouvelles dispositions des lois organiques amorcées dans l'ensemble des Etats de la zone Cémac, à travers le renforcement des capacités des administrations économiques et financières.

Mali

Les camps de la Minusma et de la force Barkhane ont été attaqués par des assaillants non identifiés à Tombouctou. Cette attaque a coûté la vie à un Casque bleu burkinabé, selon un bilan encore provisoire dressé par les Nations unies. Sept autres membres de la Minusma, sept soldats français et deux civils maliens, ont été blessés. L'objectif des terroristes est, selon l'armée française, de « prendre le contrôle » du camp. Depuis leur déploiement en juillet 2013, les quelque douze mille cinq cents militaires et policiers de la mission continuent à être harcelés et le nombre de morts ne cesse d'augmenter. Avec plus de cent soixante Casques bleus tués, la Minusma est actuellement la mission de maintien de la paix de l'ONU qui compte le plus de morts.

Libye

Le maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est de la Libye, reçoit actuellement des soins dans un hôpital à Paris. « Au cours d'un programme de visites prévues dans plusieurs pays, le maréchal Haftar s'est senti malade et s'est rendu à un hôpital à Paris pour des examens médicaux normaux », a indiqué son porte-parole, Ahmed Al-Mesmari, sans autre précision sur l'état de santé du maréchal ou sa date d'admission. Le maréchal Haftar, 75 ans, « sera de retour en Libye dans quelques jours pour poursuivre la lutte contre le terrorisme », a-t-il ajouté sur son compte Twitter. Des informations contradictoires circulent depuis, la semaine dernière, sur l'état de santé du maréchal Haftar qui aurait subi une attaque cérébrale ou cardiaque, selon des médias libyens.

Josiane Mambou Loukoula

EXPOSITION

Une collection Bic au Centquatre-Paris

L'espace culturel a accueilli, le 14 avril, une présentation inédite de plus de cent quarante œuvres dévoilées qui a rassemblé des artistes du monde entier. Parmi eux, Raymond Tsham de la République démocratique du Congo.

La marque emblématique reconnue dans le monde entier et entreprise familiale leader sur les marchés de la papeterie, des briquets et des rasoirs, a dévoilé pour la première fois, sa collection d'art contemporain qui sera visible jusqu'au 13 mai, en France, au Centquatre-Paris, en accès libre.

Cette collection, apprend-on, a commencé à la fin des années 1990 lors d'une exposition en Italie consacrée à l'aventure de Marcel Bich. Elle rassemble aujourd'hui près de deux cent cinquante œuvres d'artistes internationaux reconnus ou émergents qui ont pour point commun, une réalisation ou

une inspiration par des produits dérivés de Bic. Pour la première édition, plus de quatre-vingts artistes ont signé cent cinquante œuvres. Toutes montrent comment le produit Bic est détourné de sa fonction première, comment il se réinvente et incite à décloisonner les frontières du dessin et de la peinture, de l'écriture et de l'image, du design et de l'art. L'artiste congolais, Raymond Tsham, a été sélectionné dans la rubrique des portraits. C'est en 1950 que Marcel Bich lance le stylo à bille Bic cristal qui a été, depuis, vendu à plus de cent milliards d'exemplaires et reste encore le stylo le plus vendu dans le monde. Afin de pouvoir le vendre correctement et se différencier, la société prend le nom Bic. C'est donc une version raccourcie et facilement identifiable et prononçable dans toutes les langues du nom Bich. Simple outil usuel - et universel - il devient medium de création très rapidement choisi et utilisé par des artistes établis et exigeants. De plus il est facile à se procurer.

Marie Alfred Ngoma



Bruno Bich et Mamadou Cissé / Crédit photos : Olivier Thibaud

CRIMINALITÉ

L'Afrique enregistre un taux encore élevé

L'institut Gallup a établi un indice de sécurité personnelle dans cent trente-cinq pays, dont trente-sept africains. L'Afrique subsaharienne occupe les profondeurs du classement mondial 2017 en matière de sécurité et d'ordre public.

Alors que les performances macroéconomiques s'améliorent sur le continent, l'Afrique continue de faire face à un taux de criminalité encore élevé comme le constate The Gallup Organization, une structure américaine connue pour les différents sondages qu'elle effectue régulièrement. Une situation qui serait le fruit d'une répartition trop inégale des fruits de la croissance, selon l'organisation.

Ce classement est fondé sur un indice issu d'un sondage réalisé auprès de cent trente-six mille personnes dans le monde, en 2016, et qui permet d'évaluer le sentiment de sécurité des personnes ainsi que leurs expériences personnelles en matière de criminalité et d'application de la loi. En Afrique du Sud, par exemple, la xénophobie est l'un des principaux facteurs d'insécurité.

En effet, l'organisation Gallup estime qu'il existe d'étroites relations entre le sentiment personnel de sécurité et les questions liées au développement économique et social, de sorte à renforcer l'idée que les taux de criminalité élevés peuvent altérer la cohésion sociale et nuire à la performance économique.

Un indice de sécurité toujours problématique

Selon l'indice 2017 sur la sécurité et l'ordre public dans le monde, plus de six personnes sur dix disent avoir confiance dans leur police locale (68%) et se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit (64%). Une personne sur sept (14%) affirme avoir eu des biens volés durant l'année de référence de l'enquête et 6% disent avoir été agressées. Toutefois, comme lors des précédentes éditions du rapport, les personnes vivant en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que celles vivant en Afrique subsaharienne sont les moins susceptibles de se sentir en sécurité dans leurs communautés. Les deux zones ont, en effet, obtenu des scores pratiquement inchangés dans les index en 2016 et en 2017.

Ainsi, parmi les douze pays dont les résidents sont le moins susceptibles de se sentir en sécurité, surtout la nuit, cinq sont en Amérique latine. Six autres sont situés en Afrique subsaharienne, à savoir la Mauritanie (39%) ; la République démocratique du Congo (39%) ; le Botswana (38%) ; l'Afrique du Sud (37%) ; le Liberia (35%) ; et le Gabon (33%).

L'Afrique en tête dans les agressions de personnes

Selon l'index 2017 de Gallup, il y a quatorze pays (dont treize en Afrique subsaharienne) dans le monde où au moins 15% des résidents déclarent être régulièrement l'objet d'agressions durant l'année de référence de l'enquête. Il s'agit principalement, pour l'Afrique, du Liberia (27%), du Soudan du Sud (24%), de l'Ouganda (23%) et de la République centrafricaine (23%).

Cependant, le continent a enregistré une forte hausse du sentiment d'insécurité entre 2015 et 2016, avec, par exemple, des pays comme le Kenya, où la proportion de personnes ayant déclaré avoir été agressées est passée de 11% à 19%, ou encore la Zambie, où la proportion de ces personnes est passée de 8% à 16%.

Selon le rapport de Gallup, la flambée des taux de criminalité dans ces pays est le reflet d'un problème commun aux sociétés qui ont connu une croissance économique inégale, due à l'industrialisation ou aux changements technologiques. Avec pour conséquence, des niveaux élevés d'inégalité des revenus. Dans certains cas, l'instabilité qui en résulte menace même le rythme des progrès.

J.M.L.

URBANISATION

Massissia bientôt doté d'un marché moderne

La cheffe du quartier situé à Madibou, le 8^e arrondissement, Sophie Baouidi, a récemment annoncé la mise en oeuvre du projet sur fonds propres de la population, dans le cadre de l'initiative « Bâtissons Brazzaville ensemble ».

Le projet a un coût estimatif de près de neuf millions de FCFA et la population du quartier Massissia s'attelle à une sérieuse et harmonieuse collecte de fonds. Outre la construction d'un marché moderne, il est également prévu celle du siège du quartier. Pour se faire, chaque ménage contribuera à hauteur de deux mille FCFA pour plus de trois mille parcelles que compte Massissia. « Quand nous aurons atteint 50% de la somme totale, nous nous adresserons à la mairie centrale pour demander sa modeste contribution », a indiqué Sophie Baouidi.

Selon elle, les démarches administratives de ce projet sont déjà

« Quand nous aurons atteint 50% de la somme totale, nous nous adresserons à la mairie centrale pour demander sa modeste contribution »,

finies. Le marché comprendra deux hangars, le premier aura cinquante places tandis que le second aura soixante-quinze étals et douze boutiques, des dépôts puis un siège du comité du quartier.

« Je crois qu'avec cet effectif, nous atteindrons la somme requise », a expliqué Sophie Baouidi, avant d'affirmer que trois autres projets ont déjà été réalisés dans ce quartier, notamment le désherbage des parcelles pour lutter contre les moustiques, l'insalubrité et la lutte contre l'insécurité.

Un comité de gestion a été mis en place pour gérer les fonds collectés. L'opération « Bâtissons Brazzaville ensemble » avait été lancée dans cet arrondissement, le 5 décembre 2017. Rappelons que l'initiative est un mode de gouvernance qui inclut la population dans la recherche de solutions aux problèmes qui minent la ville capitale, selon le maire central, Christian Roger Okemba.

Fortuné Ibara

GÉNOCIDE AU RWANDA EN 1994

L'ONU appelle à empêcher que de telles atrocités ne se reproduisent

Lors de la commémoration de la Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, tenue vendredi au siège des Nations unies, à New York, de hauts responsables de l'ONU ont appelé à empêcher que de telles atrocités ne se reproduisent.

« Unissons-nous aujourd'hui pour renouveler notre détermination à empêcher que de telles atrocités ne se reproduisent. Et inspirons-nous aussi des survivants, y compris les milliers de femmes qui ont été violées et qui ont eu des enfants », a annoncé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, cité par un communiqué de l'ONU. « Le Rwanda a appris des événements de 1994. Et la communauté internationale

doit faire la même chose », a-t-il ajouté, rappelant que les Etats ont la responsabilité fondamentale de protéger leur peuple contre le génocide et les autres violations graves des droits de l'homme. De son côté, le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Miroslav Lajcak, a également appelé la communauté internationale à faire en sorte que cela ne se reproduise plus jamais.

« Nous ne pouvons pas échouer à nouveau. Nous le savons. Nous avons déjà fait cette promesse. Mais nous devons le faire, encore une fois. Pas seulement lors de l'événement commémoratif d'aujourd'hui. Mais dans tout ce que nous faisons, ici, aux Nations unies », a-t-il martelé.

TUNISIE

Une conjoncture économique contradictoire pour le début de l'année, selon le FMI

Une situation contradictoire marque la conjoncture économique tunisienne avec une croissance relancée par une bonne saison agricole et dopée par des exportations et des investissements au vert, même si la stabilité macroéconomique du pays reste menacée, a commenté vendredi une mission du Fonds monétaire international (FMI) qui vient d'achever une visite.

« Des tendances contradictoires ne cessent de démarquer l'économie tunisienne pour le début de l'année 2018 : croissance accélérée par une bonne saison agricole », souligne le FMI. En revanche, « l'inflation a augmenté à 7,6% en mars, des réserves en devises sont encore au-dessous de 90 jours d'importation » et les dettes publique et extérieure sont respectivement de 71% et 80%, selon un communiqué de cette mission.

L'objectif de celle-ci est de chercher, avec les dirigeants tunisiens, les moyens de développer les indicateurs stratégiques de l'économie tunisienne dans le cadre d'un plan économique élaboré par le gouvernement avec l'appui du FMI sur quatre ans.

Pour parvenir à redresser le déficit budgétaire tunisien, le FMI propose la réduction des subventions énergétiques « injustes » via une augmentation des prix de l'énergie en adéquation avec les cours internationaux du pétrole.

Quant au système de sécurité sociale, la mission de cette institution financière mondiale sollicite un relèvement de l'âge de la retraite en Tunisie, ainsi que des réformes supplémentaires dans ce domaine.

Xinhua



CAMPAGNE DE RAPPEL

Véhicules de marque TOYOTA

AIRBAGS FRONTAUX

Toyota Motors Corporation (TMC), représentée au Congo par CFAO Motors, son représentant officiel, souhaite informer ses clients d'une campagne de rappel.

Cette campagne concerne les modèles :

- YARIS produits entre 2006 et 2012
- COROLLA produits entre 2002 et 2014
- RAV4 produits entre 2003 et 2005
- HILUX et FORTUNER produits entre 2003 et 2011.

Dans un souci de qualité de service et de transparence, nous invitons les propriétaires de véhicules Toyota (gamme précédemment citées), à prendre rendez-vous pour une intervention chez leur Concessionnaire CFAO Motors le plus proche. L'intervention consiste à remplacer le gonfleur de l'airbag frontal conducteur ou passager. Cette intervention sera entièrement gratuite.

Les équipes de CFAO Motors se tiennent à votre disposition dès aujourd'hui pour la prise de rendez-vous et vous recevront dans leurs ateliers dans les meilleurs délais.

La Direction Générale

Contacts :

Pointe-Noire : 13, Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP : 1110 - Tél. : (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP : 247 - Tél. : (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

INCENDIE AU MARCHÉ TOTAL

Boutiques, deux dépôts et un appartement consumés

Un incendie s'est déclaré le dimanche dernier au marché Total à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, précisément au numéro 391 de la rue Lascony.

Le feu a été causé par un court-circuit électrique partant de l'une des boutiques, appartenant à un commerçant ouest-africain, qui n'aurait pas débranché des appareils après une coupure de courant. Selon les témoignages, l'incendie a été déclaré après le rétablissement du courant.

Aucune perte en vies humaines

n'a été déplorée, cependant, toutes les marchandises et autres biens qui se trouvaient dans ces locaux ont été calcinés. « De grâce, que le maire pense à vider les ruelles du marché total. Même quand nous sommes éprouvés, on prend le corps depuis la morgue directement jusqu'au cimetière car, le corbillard ne peut pas

venir ici du fait que les ruelles sont transformées en marché de fortune. Tout est sale ici, les vendeurs ne nettoient pas leur environnement », s'est plaint Tsamba Gervais, propriétaire de la parcelle qui a pris feu. « Nous ne pouvons plus vider nos toilettes parce le camion de vidange ne peut pas arriver ici », a-t-il ajouté.

Quoiqu'il y a eu une forte mobilisation des vendeurs, des clients et des voisins, le feu n'a pas été vite maîtrisé. Les sapeurs-pompiers n'ont pas, dans un premier temps, pu arriver sur le lieu du sinistre à cause des difficultés d'accès. Ils étaient obligés d'escalader les maisons afin d'atteindre le foyer du feu.

Notons que, le 29 juillet 2016, une partie du marché Total en construction avait été embrasée par le feu. Il y a nécessité de poursuivre l'opération de déguerpissement, lancée par la mairie de Brazzaville. Les vendeurs sont appelés à occuper les étales au lieu d'encombrer les ruelles.



Une vue de la parcelle incendiée au marché Total/Photo Adiac

Firmin Oyé et Rude Ngoma

CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT LÉGAL

VANTAGE DRILLING AFRICA
Société des Iles Caïmans
Ugland House, Grand Caïman

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la société Vantage Drilling Africa du 2 mars 2018, dûment enregistrées le 2 avril 2018 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le n°063/1, folio 2033, il a été décidé de désigner Monsieur Brian GRIEVE, en qualité de nouveau représentant légal de la succursale de la société en République du Congo, laquelle est immatriculée depuis le 9 avril 2014 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n°CG/PNR/14B199, et dont l'adresse au Congo est située à l'Immeuble Socotrans, 10 rue Massabi, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 16 avril 2018 sous le n°18DA2001.

Pour avis,

Le conseil d'administration

EDUCATION SEXUELLE

Des lycéens instruits à l'usage des méthodes contraceptives

La jeune chambre internationale M'foa La Verte a clôturé, le 13 avril à Brazzaville, sa campagne menée dans les établissements scolaires, en mettant l'accent sur l'usage du préservatif, des pilules, des injectables et implants pour éviter les grossesses précoces.

Dans une ambiance mouvementée, les lycéens ont marqué leur implication lors de la séance de sensibilisation, en posant plusieurs questions «enthousiastes» sur l'usage du préservatif, notamment sur le niveau de sensibilité, comment reconnaître la bonne qualité, le rejet de ce dernier par les jeunes filles, savoir si son usage est impératif, les conséquences de son lubrifiant et celles du condom féminin.

Les orateurs leur ont expliqué l'importance du préservatif qui est la seule méthode contraceptive pouvant protéger contre les infections sexuellement transmissibles. Pour être efficace, ont-ils dit, il doit être utilisé correctement lors de chaque rapport sexuel.

Par contre, ont-ils indiqué, l'utilisation de la pilule présente aussi bien de nombreux avantages. En plus de l'effet contraceptif, elle améliore les troubles menstruels en diminuant le saignement et en soulageant les douleurs menstruelles. La pilule peut aussi avoir un effet positif sur la peau, ont-ils ajouté.

Pour les conférenciers, les injectables tout comme les implants aident à protéger contre le cancer de l'endomètre, les fibromes utérins, l'anémie ferriprive et restreignent les crises de drépanocytose. Avec une restriction particulière, les implants conviennent plus aux femmes allaitantes et celles âgées à partir de 35 ans, a-t-on appris.

Rappelons que dans les établissements scolaires comme ailleurs dans les familles, le sujet sur la sexualité est l'objet des tabous. Les enfants le découvrent dans la rue et ne sachant pas quel comportement responsable adopté, les jeunes filles tombent vite enceinte et sont exposées à toutes sortes de maladies sexuellement transmissibles.

Fortuné Ibara

BANDITISME

Un chauffeur de taxi poignardé à Moukondo

Le forfait a été commis par un jeune homme d'environ 30 ans, le 14 avril dans la matinée, qui a donné deux coups de couteau à la victime au quartier Mazala, sur l'avenue de la démocratie, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, Mfilou.

Tout est parti d'une discussion banale. En effet, ce matin-là, le taximan allait déposer son client sur l'avenue de la démocratie. A l'aller, il a eu un échange de langage avec le jeune homme qui a installé illégalement sa cabine téléphonique sur la voie, l'empêchant de passer. Au retour, ce même jeune a campé sur sa position. Pris de colère, le taximan est descendu de son moyen pour décaler lui-même la table qui lui faisait obstruction. N'ayant pas pu supporter ce geste, le jeune homme a couru prendre un couteau de cuisine à la maison, juste à côté. Sans pitié, il a assaini violemment deux coups bien appliqués dans les côtes et dans le dos du taximan, au moment où ce dernier déclassait la table. « Ce jeune est épileptique. Il est connu dans la zone pour ce genre d'incompréhension. Il a déjà eu de disputes avec d'autres conducteurs à cet endroit. Un jour auparavant, il a discuté avec un de ses voisins ouest-africain, à qui il a promis la mort. Franchement, ce garçon est envoûté », a précisé un témoin des faits.

La victime qui serait policier a été grièvement blessée et conduite à l'hôpital pour des soins d'urgence. L'agresseur, quant à lui, a été maîtrisé par la police et conduit au commissariat après constat.

Rappelons que les crimes de ce genre sont devenus fréquents dans la ville capitale. Récemment, un autre chauffeur de taxi a été sauvagement abattu au quartier Moutabala, toujours dans le 7^e arrondissement, par un groupe de bandits. Les services en charge de la sécurité devraient doubler de stratégies afin de mettre un terme à cette criminalité grandissante à Brazzaville.

Firmin Oyé
et Camella Makita (stagiaire)

PARLEMENT

Le Sénat adopte deux accords signés entre le Congo et la Banque mondiale

La chambre haute a approuvé, récemment, deux accords de financement portant l'un sur le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) et l'autre sur la forêt et diversification économique, signés le 23 juin 2017.

Le premier, d'un montant de quarante millions de dollars américains, vise l'amélioration de la responsabilité relative à la gestion des ressources publiques en République du Congo. Il comprend plusieurs composantes parmi lesquelles, le renforcement de la mobilisation des revenus et de la gestion de la dépense, la modernisation de l'administration publique, l'amélioration de la transparence et de la responsabilité et, enfin, l'appui à la mise en œuvre du projet.

Cet accord de crédit a été négocié aux conditions suivantes : un taux d'intérêt de 1,25% par an sur le solde du crédit retiré, une commission de service de 0,75% par an sur le solde du même crédit et un taux maximal d'engagement de 0,5% par an sur le solde de crédit non libéré. Le paiement des intérêts, du taux maximal d'engagement et de la commission de service se fera semestriellement tous les 1^{ers} février et 1^{ers} août de chaque année. Enfin, les annuités de remboursement du

principal des crédits se présentent ainsi qu'il suit : échéance des paiements, du 1^{er} août 2022 au 1^{er} février 2032, l'autre échéance du 1^{er} février 2032 au 1^{er} août 2042. Le montant du principal crédit à rembourser en pourcentage pour les deux premières échéances est de 1,65% et pour les deux dernières 3,35%. En valeur absolue, c'est 377 700 232,8 FCFA et 766 845 27,2 FCFA. La monnaie de remboursement du crédit est le dollar américain pendant que sa durée est de vingt-cinq ans avec un délai de grâce de cinq ans. L'entrée en vigueur et la mise en œuvre de l'accord de financement sont conditionnées par la présentation préalable des instruments de ratification par le Congo à la Banque mondiale.

Le second accord est un don d'un montant de 6 509 761 dollars pour le projet forêt et diversification économique. Il est en réalité un financement supplémentaire de l'accord de financement du projet forêt et diversification économique d'un montant de 32 600 000 dollars américains soit 22 600 000 dollars américains pour la République du Congo et 10 000 000 dollars pour la Banque mondiale, conclu en 2012.

Ce projet a pour objet le renforce-



Les sénateurs lors de l'adoption des accords (Adiac)

ment de la capacité du Congo en matière de promotion de la mise en œuvre de la législation en matière forestière ; la création d'un environnement favorable à la participation de la population locale et du secteur privé à la gestion durable de la forêt et au reboisement.

Il est composé de trois parties. La première, la partie A, porte sur le renforcement des capacités institu-

tionnelles du ministère de l'Economie forestière, à savoir le renforcement de la capacité opérationnelle et de gestion, du cadre réglementaire en matière forestière et de la conservation de la nature, de la gestion de l'environnement ; la promotion du développement durable et la coordination du projet.

Quant à la partie B, elle vise la création d'un environnement favorable

aux activités du secteur privé et des petits propriétaires dans le secteur forestier et concerne l'afforestation et le reboisement, les petites et moyennes entreprises forestières, les services environnementaux. Enfin, la partie C concerne l'implication de la population locale et autochtone dans la gestion des ressources forestières.

Jean Jacques Koumba

Avis d'Appel d'Offres N°001/ECG/DG/2018

POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES BUREAUTIQUES ET DES IMPRIMES COURANTS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DE ECOBANK CONGO POUR 2018

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un avis d'Appel d'Offres pour la fourniture des consommables bureautiques et des imprimés courants nécessaires à l'exploitation de son activité courant l'exercice 2018.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 20/04/2018 à 17 heures 15 minutes.

Fait à Brazzaville, le 05/04/2018.

La Direction Générale

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 43^e journée, 3^e division

Blackpool prend les 3 points face à Fleetwood Town (2-1). Blackpool est 10^e avec 56 points.

Angleterre, 43^e journée, 4^e division

Accrington est tenu en échec par Exeter City (1-1). Sans Offrande Zanzala, resté sur le banc.

Amine Linganzi est entré à la 68^e, après l'expulsion de son coéquipier Menayese, lors de la défaite de Swindon Town à Newport (1-2).

Accrington est premier du classement avec 84 points et 20 longueurs d'avance sur Swindon, 9^e.

Belgique, 3^e journée des play-offs 1, 1^{re} division

Sylver Ganvoula est entré à la 75^e lors du succès d'Anderlecht face au FC Bruges (1-0). Une victoire qui permet aux Mauves de revenir à 3 points du champion en titre et leader.

Belgique, 4^e journée des play-down, 2^e division

De retour de blessure, Maël Lépicière est entré à la 70^e lors du match nul concédé par Roulers face à Westerlo (0-0). Roulers est 2^e avec 6 points.

Chypre, 6^e journée des play-down, 1^{re} division

Sans Rahavi Kifoueti, absent du groupe, Doxa corrige l'Olympiakos Nicosie (5-0). Et prend la première place du classement.

Espagne, 32^e journée, 1^{re} division

Sans Merveil Ndockyt, blessé, Ge-

tafe bat l'Espanyol Barcelone (1-0). Et se classe à la 10^e place.

Espagne, 34^e journée, 3^e division, groupe 3

Yhoan Andzouana était titulaire, et remplacé à la 83^e, lors match nul de Peralada face à Alcoyano (0-0). Onzième avec 43 points, la réserve de Girona compte 5 points d'avance sur le 16^e et barragiste, l'Atletico Baleares, à quatre journées du terme du championnat.

Grèce, 27^e journée, 1^{re} division

Encore une défaite pour Platania, battu à domicile par le leader, l'AEK Athènes (0-1). La 21^e défaite de la saison pour Clevid Dikamona, titulaire dans l'axe, et ses coéquipiers, derniers et déjà relégués en 2^e division.

Slovaquie, 5^e division des play-offs, 1^{re} division

Yves Pambou, titulaire, et le DAC Dunajska Streda prend l'ascendant sur le MSK Zilina (3-1). Avec 51 points, le DAC conforte sa 2^e place, qualificative pour la Ligue Europa.

Angleterre, 43^e journée, 2^e division

Absent depuis le mois de décembre, Christopher Samba avait fait son retour, mardi, en entrant à la 88^e lors de la victoire d'Aston Villa face à Cardiff (1-0). A nouveau remplaçant vendredi soir lors de la réception de Leeds. Il a fait son apparition à la 84^e; en remplacement d'Odumah, pour conserver le court succès de son équipe (1-0). Avec 79 points, les

Villains sont 3^e, à deux longueurs de la 2^e place, synonyme de montée en Premier League.

Belgique, 3^e journée des play-offs 1, 1^{re} division

Sans Francis N'Ganga, resté sur le banc (sa dernière apparition date du 11 mars), Charleroi est tenu en échec par Genk 2-2.

Belgique, 4^e journée des play-down, 2^e division

L'Union-Saint-Gilloise obtient un succès chanceux à Tubize (1-0). Jordan Massengo, capitaine, et ses coéquipiers sauvent ainsi leur place en 2^e division à deux journées du terme du championnat.

Bulgarie, 3^e journée des play-down, 1^{re} division

Hugo Konongo est sorti sur blessure à la 40^e lors du succès de son équipe face au Vitosha Bistritsa (2-0). Une victoire déjà acquise lors de son remplacement en raison d'une cheville douloureuse. Le latéral gauche

devrait toutefois pouvoir tenir son rang, mardi prochain, lors de la 4^e journée, chez l'OFK Pirin, selon son agent.

Belgique, 3^e journée des play-offs 2, 1^{re} division

Zulte-Waregem flagelle Mouscron 5-1. Marvin Baudry a joué l'intégralité du match. Zulte-Waregem est premier du groupe A

Italie, 32^e journée, 1^{re} division

Titulaire sur la gauche de la défense à cinq de Cagliari, Senna Miangué a été remplacé à la 67^e, alors que le score était d'un but partout. Les Sardes l'emportent finalement 2-1 face à l'Udinese et reprennent 5 longueurs d'avance sur le premier reléguable, Crotone.

Pays-Bas, 28^e journée, 4^e division

Malgré le but de David Sambissa, qui permet de rentrer aux vestiaires avec 2 buts d'avance à la mi-temps, les Jong Twente s'inclinent finale-

ment 2-3 sur le terrain du DVS'33.

Turquie, 29^e journée, 1^{re} division

Malgré la titularisation de Delvin Ndinga, averti à la 70^e, et de Thievy Bifouma, Si-vasspor baisse pavillon sur ses terres face à Fenerbahçe (1-2).

National, 30^e journée

De retour de blessure, Bradley Mazikou est entré à la 51^e lors de la victoire de Dunkerque à Créteil (1-3).

Le score était d'un but partout lors de son apparition, mais les Cristoliens sont alors rapidement réduits à 10 puis 9 (53^e et 56^e) contre 11.

Cholet est tenu en échec à domicile par l'ESSG (2-2). Sans Kevin Mondziaou Zinga.

Entré à la 65^e, Davel Mayela ne peut empêcher la défaite de Laval face à La Duchère (0-1).

Grenoble a battu Béziers (2-0) sans Fernand Mayembo, laissé en tribunes, ni Randi Goteni, absent. Se ressentant d'une douleur au quadriceps, Mayembo n'a pas pris de risque pour ce match.

Les Isérois, qui restaient sur 6 matchs sans victoire, effectuent une bonne opération en reprenant la deuxième place à Rodez à la différence de buts (45 points). Béziers est 4^e avec 42 points, devant Laval, 5^e avec 41 points, et Dunkerque, 6^e avec 37 points. Dans la seconde partie de tableau, on retrouve Cholet, 12^e avec 34 points et Avranches, 14^e et premier non reléguable avec 31 points.

Camille Delourme



Jordan Massengo (numéro 23 de dos) et ses coéquipiers célèbrent leur maintien en 2^e division (DR)



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

L'Upads demande à la majorité présidentielle d'aider la justice

Réagissant à la déclaration de la majorité présidentielle publiée le 4 avril, relative à la lutte contre la corruption et la traque des présumés auteurs, la principale formation politique de l'opposition congolaise a indiqué, pour sa part, dans une déclaration publiée le 16 avril à Brazzaville, qu'au lieu de se limiter à la simple dénonciation, la famille politique du président de la République doit citer nommément les présumés coupables.

Après avoir analysé la déclaration de la majorité présidentielle du 4 avril, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a «*marqué son étonnement face à son brusque réveil devant la mauvaise gestion de l'Etat qu'elle n'avait jamais condamnée et dont elle est complice depuis près de vingt ans*». Ainsi, le secrétaire national de la communication de l'Upads, Romaric Sidoine Moukougou, qui a lu la déclaration, a signifié que si la majorité présidentielle pouvait dénoncer les présumés coupables des malversations tant décriées dans le pays, elle aidera la justice à accomplir ses missions de répression et de réparation. Dans le même ordre d'idées, l'Upads exige le contrôle des patrimoines des hommes politiques et des hauts fonctionnaires de l'Etat, en application des dispositions de l'article 55 de la Constitution et des

recommandations du Fonds monétaire international. Ainsi, le secrétariat national de ce parti a sollicité, en outre, la création d'une brigade anti-corruption et de répression des faits de détournement, de recel et d'abus des biens sociaux au sein de la police judiciaire. De même, il a demandé la révocation, pour inefficacité, des organismes anti-corruption rattachés à la présidence de la République

qui ont montré leurs limites. Par ailleurs, s'adressant aux sociétés pétrolières, notamment à ENI et Total, l'Upads leur a demandé de déclarer, avec exactitude, ce qu'elles versent au Congo au titre des redevances pétrolières et, par souci de traçabilité, de lever l'opacité entretenue en matière des recettes pétrolières. De même, l'Upads a exigé que

les règles de gestion orthodoxe prévues par le régime financier de l'Etat soient scrupuleusement respectées, que seul le ministre des Finances soit autorisé à négocier les emprunts du Congo, et que la Caisse congolaise d'amortissement soit réhabilitée dans son rôle de gestionnaire exclusif de la dette. En outre, l'Upads a rappelé son combat contre les antivaleurs, notant que dans son projet présidentiel de 2016, elle proposait, parmi les dix-huit mesures urgentes à prendre pour lutter contre la corruption et l'enrichissement illicite, il y avait : l'adoption d'une loi sur la déclaration préalable des biens, à charge pour tout citoyen nommé à quelque poste de responsabilité publique de notifier à l'Etat ses biens à l'entrée et à la sortie de ses fonctions ; l'adoption d'une autre loi sur le délit d'apparence, à charge pour tout citoyen de justifier son train de vie, peu importe la position qu'il occupe dans la société, et la répression de tout acte de corruption.

les règles de gestion orthodoxe prévues par le régime financier de l'Etat soient scrupuleusement respectées, que seul le ministre des Finances soit autorisé à négocier les emprunts du Congo, et que la Caisse congolaise d'amortissement soit réhabilitée dans son rôle de gestionnaire exclusif de la dette. En outre, l'Upads a rappelé son combat contre les antivaleurs, notant que dans son projet présidentiel de 2016, elle proposait, parmi les dix-huit mesures urgentes à prendre pour lutter contre la corruption et l'enrichissement illicite, il y avait : l'adoption d'une loi sur la déclaration préalable des biens, à charge pour tout citoyen nommé à quelque poste de responsabilité publique de notifier à l'Etat ses biens à l'entrée et à la sortie de ses fonctions ; l'adoption d'une autre loi sur le délit d'apparence, à charge pour tout citoyen de justifier son train de vie, peu importe la position qu'il occupe dans la société, et la répression de tout acte de corruption.

les règles de gestion orthodoxe prévues par le régime financier de l'Etat soient scrupuleusement respectées, que seul le ministre des Finances soit autorisé à négocier les emprunts du Congo, et que la Caisse congolaise d'amortissement soit réhabilitée dans son rôle de gestionnaire exclusif de la dette. En outre, l'Upads a rappelé son combat contre les antivaleurs, notant que dans son projet présidentiel de 2016, elle proposait, parmi les dix-huit mesures urgentes à prendre pour lutter contre la corruption et l'enrichissement illicite, il y avait : l'adoption d'une loi sur la déclaration préalable des biens, à charge pour tout citoyen nommé à quelque poste de responsabilité publique de notifier à l'Etat ses biens à l'entrée et à la sortie de ses fonctions ; l'adoption d'une autre loi sur le délit d'apparence, à charge pour tout citoyen de justifier son train de vie, peu importe la position qu'il occupe dans la société, et la répression de tout acte de corruption.

Roger Ngombé



Une vue des militants de l'UpadsAdiac

VIE DES PARTIS

Michel Maléla quitte le Club perspectives et réalités

Le secrétaire général du parti que dirige Aimé Hydevvert Mouagni a fait part de sa démission, le 16 avril, dans un entretien exclusif aux Dépêches de Brazzaville.

Michel Maléla a parlé de son départ du Club perspectives et réalités (CPR), signifiant qu'«*il n'y a pas eu de raisons particulières, c'est simplement une accumulation des faits qui ont présidé à cette réflexion*». Le désormais ex-secrétaire général de ce parti a poursuivi : «*C'est depuis le dialogue de Sibiti de 2016 que les choses ont commencé à se détériorer suite à certaines décisions prises là-bas et auxquelles je n'étais pas d'accord. Malgré cela, je me suis remis au travail*».

Outre ces raisons, Michel Maléla a indiqué qu'il avait été, auparavant, rendu responsable sans raison de la contre performance du CPR, lors des élections locales de 2014. Des rumeurs qui ont refait surface, a-t-il rappelé, après la publication, le 31 juillet 2017, des résultats des élections législatives. Le soir, nous nous sommes retrouvés tous dans la rue Djambala avec près de cinquante personnes. Je croyais que c'était le moment de voir les faiblesses du parti ou de lire un mot qui serait dans le sens du redémarrage du parti. Bien au contraire, tout était concentré sur ma personne et j'étais livré à la vindicte populaire. Pour la plupart, c'est moi qui étais à l'origine de l'échec du parti à ces élections. A ce moment, la coupe était pleine et il me fallait donc partir. Voilà les raisons qui ont fait que je quitte le CPR», a-t-il expliqué.

Membre du Parti congolais du travail (PCT) aujourd'hui, Michel Maléla a donné là aussi ses raisons. «*J'ai adhéré au Parti congolais du travail, parce que c'est un parti national qui a formé tant de gens et, j'avais aussi, depuis fort longtemps, des sentiments pour ce parti*», s'est-il justifié.

Parlant des relations entre le CPR et le PCT, il a laissé entendre que ce sont certes des partis de la majorité présidentielle avec la social-démocratie comme fondement idéologique, cependant, la différence se situe au niveau de la pédagogie.

Jean Jacques Koubemba

TRANSPORT FLUVIAL

La navigation reprend dans deux mois

Dans le souci de permettre aux bateaux de naviguer en toute sécurité sur le fleuve Congo en cette période d'étiage, une campagne de balisage visant à poser les signaux de navigation a été lancée le week-end dernier, sur l'axe Congo-Oubangui.

Pendant deux mois, l'équipe de balisage passera par Mossaka, Ouesso et Bangui vers mi-juin. «*Actuellement les bancs de sable sont sortis donc, il faut aller remettre tous les balisages qu'on avait mis pendant les hautes eaux pour que les bateaux puissent naviguer. L'opération se fera en deux phases : sur la Sangha, par exemple, on va remettre en place les signaux dégradés et*

perdus», a expliqué le chef de brigade balisage Oubangui, Thomas Sezon.

Justifiant le fait qu'il n'y ait eu qu'un seul baliseur à cette campagne, au lieu de deux comme de coutume, le chef de service hydrographie au groupement d'intérêt économique pour le Service commun d'entretien des voies navigables (SCEVN), Levy Sylver Ayissou, a évoqué des difficultés financières auxquelles ils

sont confrontés. «*Nous avons passé plusieurs années sans trafic au niveau de la Sangha. Cela a eu un impact sur nos recettes. C'est pour cette raison qu'on a mis en route un seul baliseur, mais qui peut bien faire les deux axes*», a-t-il rassuré. Relevons, par ailleurs, la particularité de cette opération de balisage, le chef de service hydrographie a indiqué que celle-ci servira également aux sociétés forestières qui sont sommées par les autorités congolaises d'évacuer le bois produit au Congo sur l'axe Trans-équatorial. C'est ainsi que le trafic des grumes attendues, cette année, oscillera entre 60 et 100.000m³.

«*Pour y parvenir, nous avons répertorié six seuils à draguer, afin de rallonger la période de navigation à dix mois. On doit aussi avoir la permanence des baliseurs. D'ailleurs, on a des partenaires qui sont prêts à nous aider à relever ce défi*», a affirmé Levy Sylver Ayissou.

Il convient, toutefois, de rappeler que chaque année, le groupement d'intérêt économique pour le SCEVN organise notamment des campagnes de balisage des rivières Sangha et Oubangui.

Lopelle Mboussa Gassia



FORCES DE L'ORDRE

79 policiers du Kouilou et de Pointe-Noire accèdent aux nouveaux grades

Les heureux promus ont porté leurs insignes de galons, le 14 avril, au cours d'une cérémonie patronnée par le colonel de police Serge Pépin Itoua-Poto, directeur départemental de la police dans les deux départements.



Le directeur départemental de la police au Kouilou et Pointe-Noire faisant porter les nouveaux insignes de grade au lieutenant-colonel Mbomo Moly Marcel Davy Photo Adiac

Le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto a tenu à rappeler, d'emblée, que l'effort persévérant et le travail bien accompli finissent toujours par être récompensés. Ainsi, au titre du deuxième trimestre 2018, la hiérarchie policière a-t-elle

porté son choix sur soixante-dix-neuf policiers du Kouilou et de Pointe-Noire qui ont brillé par l'exemple. Ces derniers sont promus aux grades supérieurs, conformément au décret n°2018-79 du 30 mars 2018,

modèle aux autres policiers qui apprennent encore dans les rangs. Ainsi, comme d'habitude, je demande un peu de patience et surtout de la persévérance au travail », a-t-il déclaré.

rationnelle est maîtrisée et est sous contrôle. Malgré quelques préoccupations d'ordre public liées à l'apparition et l'émergence des bandes de jeunes gens organisés en association de malfaiteurs appelés couramment bébés noirs, il s'est dit satisfait de la lutte contre le grand banditisme, même si ce phénomène, a-t-il poursuivi, semble se régénérer et prendre de l'ampleur. Il en a appelé au sens de responsabilité des parents, indiquant que la police sera sans pitié pour mieux éradiquer ce phénomène. Pour ce faire, elle usera de tous les moyens en sa possession en vue de réprimer avec la plus grande fermeté ces auteurs de trouble, a promis le colonel Serge Pépin Itoua Poto. Il a assuré que les policiers devront redoubler d'efforts et de persévérance dans l'exécution de leur noble et délicate tâche pour préserver le bilan positif et encourageant de la police à Pointe-Noire et au Kouilou.

« Il est donc demandé aux policiers de prôner la culture de résultat, de demeurer en permanence au service du public, parce que les attentes de plus en plus pressantes et exigeantes de la population interpellent les services de police. Pour cela, les nouveaux promus doivent savoir que l'élévation au nouveau grade

suppose compétence. Ainsi, il est conseillé de mettre en exergue son savoir-faire, la discipline et le sens du devoir, le sens du travail bien exécuté pour continuer à mériter la confiance de la hiérarchie. Je vous demande de faire convenablement votre travail en privilégiant la culture du résultat, en recherchant l'honneur et l'efficacité. Je vous exhorte à plus d'engagement, de loyauté, de civisme, de fermeté dans l'application des lois et règlements de la République dans le respect des règles d'engagement et de comportement dignes d'agents servant sous le drapeau », a conclu le directeur départemental de la police à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

Interrogés après le port de leur nouveaux insignes de grades, le lieutenant-colonel Davy Marcel Mbomo-Moly et l'adjudant-chef Nadège Blanche Mokondzi Lekaka ont remercié la hiérarchie policière pour la confiance que celle-ci vient de témoigner à leur endroit. Ces nouveaux promus ont aussi promis de continuer à bien travailler pour l'honneur de la corporation.

Séverin Ibara

à l'arrêté n° 1357 du 22 mars 2018 et l'ordre général n° 3 du 21 mars 2018. « Au nom du commandement, je vous félicite particulièrement en vous invitant de continuer dans cette lancée afin de servir de

Le directeur départemental de la police a aussi évoqué le climat sécuritaire apaisé qui règne actuellement à Pointe-Noire et au Kouilou. Selon lui, les indicateurs de conduite révèlent que la situation opé-

VIE DES PARTIS

Le comité départemental du MCDDI Pointe-Noire tient sa session ordinaire

Dirigés par Yvon Claiz Baboutana, président du comité départemental, les travaux ont eu lieu le 15 avril, au siège du troisième arrondissement, Tié-Tié.

Les retrouvailles ont été caractérisées par divers moments, notamment l'entrée en salle de l'étendard du parti, l'observation d'une minute de silence en mémoire du président fondateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Bernard Bakana Kolelas et le récital de l'hymne du parti par les participants.

Dans son discours de circonstance, Yvon Claiz Baboutana a exhorté les cadres et militants du MCDDI à œuvrer dans le respect des textes du parti, à être plus déterminés pour sa cause, en vue d'achever l'œuvre de son fondateur au lieu de camper dans des positions visant l'intérêt personnel. S'exprimant sur les ressources du parti, il a rappelé aux membres qu'une formation politique ne vit que des cotisations statutaires, des legs

et des dons. « Il est impérieux qu'au sortir de la présente session, que soient lancées les cotisations statutaires au niveau des comités de base tel que mentionné dans l'acte fixant les cotisations des militants du MCDDI », a-t-il indiqué.

Au cours de cette rencontre, il a été porté à la connaissance des membres du MCDDI Pointe-Noire que ce parti dispose désormais d'un siège situé au quartier Mpaka, dans le troisième arrondissement Tié-Tié. Les participants ont aussi adopté le budget prévisionnel exercice 2018 qui s'élève, en recettes et en dépenses, à la somme de 4 501 200 francs CFA. Au sujet de la léthargie constatée au niveau des organes intermédiaires et de base après les élections, le comité départemental a jugé utile de redynamiser l'ensemble des comités et organisations spécialisées, en vue d'un meilleur rayonnement et une visibilité réelle du MCDDI à Pointe-Noire.

Les participants à la session ont adopté des motions et recom-



<Sans lien d'intersection> mandations, notamment une motion de félicitation au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, une motion de soutien au président national du MCDDI, Euloge Landry Kolelas, et des recommandations pour l'établissement des cartes de membres, la poursuite

du financement des bureaux exécutifs des départements, la nomination des secrétaires généraux adjoints. La cérémonie a été rehaussée par la présence des délégations d'autres partis de la majorité présidentielle, des invités de marque, des représentants des associations et

des mutuelles soutenant les idéaux du MCDDI. En plus des membres des bureaux exécutifs des six arrondissements de Pointe-Noire, la session a connu aussi la participation d'autres membres du comité national.

S.I.

DISTINCTION

Les membres méritants du Giac primés

L'Association des auditeurs des radios locales nationales et des journalistes chroniqueurs (ARLNJC) a décerné, le 13 avril, à Pointe-Noire le Prix spécial Grand Clerc de la nation à une dizaine de membres du Groupement interprofessionnel des artisans du Congo (Giac).

Le Giac œuvre, depuis 1996, pour le développement et la promotion de l'artisanat au Congo. En vingt-deux ans d'existence, il a eu l'honneur et le privilège de représenter l'artisanat congolais à l'étranger, notamment au Salon international de l'artisanat de Ouagadougou et bien à d'autres manifestations internationales mettant en lumière ce secteur. Ce groupement a également organisé de nombreuses activités depuis près de deux décennies (ateliers, salons, expositions, séminaires). Des actions d'envergure qui n'ont pas échappé à l'ARLNJC qui a décidé de le récompenser par le Prix spécial Grand Clerc de la nation. Une distinction de la coordina-

tion africaine du collectif des associations œuvrant pour le bien-être du citoyen du continent pour ses loyaux et inestimables. Dans son adresse, le représentant au Congo

de la filiale du Réseau des journalistes africains pour le mieux-être du citoyen, Jean Michel Bossi, a expliqué que ce prix est le fruit d'un travail méticuleux de sondage mené par l'ARLNJC et validé par le réseau. Ravi de cette distinction, Bernard Tchibinda Djimbi, président du bureau transitoire du Giac, après avoir félicité ses membres pour leur abnégation à servir cette association, les a exhortés à briller par l'exemple et le travail. Un avis aussi partagé par Amoussa, vice-président, cofondateur du Giac, qui a plaidé pour la valorisation du travail de l'artisan. Signalons que le Giac a vu le jour grâce à la coopération allemande qui a énormément



La photo de famille des memres du Giac et de l'ARLNJC / crédit photo Adiac

ment œuvré pour l'éclosion de l'artisanat au Congo.

Hervé Brice Mampouya

ASSISTANCE

Lisungi relance les aides sociales

L'annonce en a été faite par Alfred Constand Kiakouama, coordonnateur du projet, lors d'une réunion tenue le 16 avril, à Pointe-Noire, avec les membres des comités communautaires de ciblage.



Une vue des participants / Crédit photo Adiac

La population ponténégrine a été informée sur la reprise, d'ici au 20 avril, du paiement d'allocations allouées aux ménages vulnérables, dans le cadre du projet Lisungi, interrompu en 2016 par manque de financement de l'État. Grâce à la dextérité du gouvernement et de ses partenaires, le projet sera relancé à la plus grande satisfaction des ménages.

Pour cette nouvelle phase de paiement, plusieurs mesures ont été prises afin de bannir les erreurs du passé qui ont notamment permis à certaines familles prétendues pauvres et n'obéissant pas aux critères d'éligibilité d'être sélectionnées. Le deuxième arrondissement Mvoumvou, qui fait partie des sept zones pilotes a, par exemple, vu le nombre des ménages réduit de deux cent cinquante-quatre à cent quatre-vingt-dix-huit après une opération de toilette.

Pendant cette réunion, Alfred Constant Kiakouama a édifié les participants sur les nouvelles mesures et les dispositions qui ont été prises pour lutter contre la corruption et la fraude. Parmi celles-ci, l'on note la révision des listes des ménages, la mise en place d'un mécanisme permettant aux ménages non inscrits à Lisungi de se faire enregistrer dans les circonscriptions d'actions sociales.

Lisungi est un projet cofinancé par le gouvernement congolais, la Banque mondiale, l'Agence française de développement et l'Unicef. Ce projet vise à promouvoir le bien-être des familles pauvres à travers des transferts monétaires. D'ici à 2019, il va s'étendre en prenant en compte des réfugiés en terre congolaise.

Cette activité s'est déroulée en présence de Marie Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales à Pointe-Noire, et César Kibangu, chef des circonscriptions d'actions sociales.

Hugues Prosper Mabonzo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



COUPE DE LA CAF

Florent Ibenge et Vita Club bien accueillis dans la ville océane

Arrivée le 15 avril en matinée pour le match retour du tour de cadrage contre La Mancha, le 17 avril, l'équipe de la République démocratique du Congo a tâté, le même jour dans la soirée, la pelouse du Complexe sportif de Pointe-Noire.

« On avait un blessé qui a repris l'entraînement collectif avec le groupe le samedi. On ne sait pas s'il va être prêt pour le match de mardi. Toutefois, on a emmené dix-neuf joueurs pour qu'on ne soit pas diminué en cas de malaise », a dit l'entraîneur.

on n'a pas été très réaliste ce jour-là. Si on avait eu suffisamment de réussite, Aujourd'hui, ce serait juste une formalité. Malheureusement, on n'a pas fait ce qu'il fallait faire. On n'a pas marqué. Donc, à nous de confirmer notre victoire de l'aller; aussi courte que soit-elle », a martelé Florent Ibenge.

La force publique mobilisée

Le coach Ibenge a été surpris à leur arrivée au Complexe sportif de constater une foule des supporters et des curieux venus voir son équipe à l'entraînement, avant le derby de ce mardi. « Je suis surpris en arrivant au stade de constater un grand public. On ne pensait pas le voir. On a découvert qu'il y a eu un match qui a opposé l'AS Cheminots et V Club. Il y a un club qui s'appelle V Club dont les supporters se revendiquent de Vita Club de Kinshasa, c'est la même famille. Donc, on va avoir un soutien », s'est-il réjoui.

Cependant, la force publique a eu des difficultés pour disperser la foule qui insistait à regagner le stade pour assister à l'entraînement de Vita Club, pourtant prévu à huis clos. Face à cette résistance, Elle a été contrainte de faire usage du gaz lacrymogène. C'est un détail non négligeable que la force publique doit gérer avec beaucoup d'attention afin de mobiliser ses hommes avant, pendant et après le match tant attendu. de 17 avril.

Charlem Léa Legnoki

Eric Moandhalt appelle le public sportif à soutenir la Mancha

Le président du club a appelé les Congolais, en général, et les Ponténégrins, en particulier, à se mobiliser derrière l'équipe, ce 17 avril, afin de la pousser à la qualification pour la phase de poules de la compétition.



Eric Moandhalt (crédit photo Adiac)

Après sa défaite en République démocratique du Congo (RDC), il y a une semaine, face à Vita Club de Kinshasa, la Mancha sera face à son destin ce mardi à partir de 15 heures. Les protégés du président Éric Moandhalt sont conscients du but à remonter avant de marquer celui de la victoire sans encaisser un autre. La pression est certes forte, mais l'espoir est permis si le douzième homme peut communiquer avec l'équipe, a estimé le président du club, au cours d'un entretien avec la presse. « Nous demandons à tout le public sportif congolais de soutenir l'équipe. On a une carte à jouer pour sauvegarder nos quatre places au niveau continental. Donc, la présence de toutes les chorales, de l'AS Cheminots, de V Club, de Munisport, de Léopards, Cara, Diables-noirs, Étoile du Congo et tous les autres clubs du pays est vivement sollicitée dès 14h au Complexe sportif de Pointe-Noire pour accompagner la Mancha à la qualification », a invité Éric Moandhalt.

L'appel a été bien reçu par V Club Mokanda de Pointe-Noire qui a tenu à démentir la rumeur selon laquelle elle a promis de soutenir l'équipe éponyme de la RDC. Euloge Mampa, l'un des membres de cette équipe, a déclaré : « C'est une rumeur que les gens ont injecté dans le monde

footballistique ponténégrin pour chercher à nous diviser pour mieux régner. Nous n'avons aucune intention de soutenir Vita Club en lieu et place de la Mancha. Pour cette compétition de la CAF, la Mancha ne représente pas pour nous l'adversaire de V Club Mokanda de tous les temps, mais représente ici la nation congolaise tout entière, parce que

sa bonne prestation fera que le football congolais conserve les quatre places que nous avons au niveau de la CAF. Je voudrais donc faire taire cette rumeur et, à la même occasion, inviter tous les supporters de V Club de se ranger ce mardi du côté de la Mancha pour la pousser à la victoire. Nous sommes un avec la Mancha, « Allez la Mancha, allez la Mancha, la Mancha doit se qualifier », a-t-il lancé.

Revenant sur le match-aller, Éric Moandhalt a souligné que la Mancha, ne connaissant pas l'adversaire, a joué avec beaucoup de prudence. « Au match-aller, on ne connaissait pas l'adversaire si bien qu'on a essayé de se conserver. Mais maintenant que nous n'avons plus que ce match pour nous qualifier en phase des poules, nous allons jouer notre va-tout. Les joueurs en sont conscients, le staff technique va essayer de corriger les failles de ce match », a-t-il promis.

Battue 0-1 à Kinshasa par l'AS Vita Club de l'entraîneur Florent Ibenge, la Mancha, qui représente le Congo à la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) en compagnie du Club athlétique renaissance aiglons, se doit de gagner ce match retour avec un minimum de 2-0 sans encaisser pour prétendre jouer la phase de poules.

C.L.L.



Les joueurs de Vita Club tâtant le terrain (Adiac)

Vita Club de Kinshasa et son coach, Florent Ibenge, ont été surpris de l'accueil que leur ont réservé le public de Pointe-Noire qui sortait juste du stade, après le classico ponténégrin comptant pour la 15e journée qui a mis aux prises l'AS Cheminots contre V Club Mokanda. « Je suis très heureux de me retrouver dans cette ville dont je garde de très bons souvenirs lors de notre stage à l'invitation de la présidente de l'AS Cheminots, Mme Mberri Lauréate », s'est réjoui Florent Ibenge. Parlant de son groupe, il a assuré que tout le monde se porte bien.

D'après lui, La Mancha leur a rendu la tâche difficile à Kinshasa. C'est à leur tour de rendre la monnaie de la pièce à l'équipe ponténégrine. « On est à un stade de la compétition où toutes les équipes se valent. Donc, c'était difficile pour nous à Kinshasa. C'est à nous de faire de même pour rendre le match difficile à La Mancha ici à Pointe-Noire. Nous sommes venus ici pour repartir avec la qualification, bien que cela ne soit pas simple. On va donner le meilleur de nous-mêmes. À Kinshasa, La Mancha s'en est bien sortie puisqu'on a tapé quatre fois sur le poteau,

CONCOURS D'ÉPELLATION DES MOTS «SPELLING ME»

Début des demi-finales

Les premières manches de la compétition ont eu lieu, le 14 avril, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Pointe-Noire, pendant que les secondes interviendront les 21 et 24 avril.



Une vue des élèves participant au concours d'épellation des mots crédit photo Adiac

La première demi-finale a été remportée par le CEG Jean-Félix-Tchicaya tandis que la deuxième a vu la victoire de l'école privée la Nouvelle Pépinière. Les deux écoles sont qualifiées pour la finale. La Nouvelle Pépinière est sortie vainqueur à l'issue des quatre manches réglemen-

taires du tournoi, distançant ainsi l'École le Couffin d'Annick; l'École La Martinière et le CEG Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Nzassi. Le concours d'épellation des mots «Spelling Me» est initié par le centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Il permet aux élèves d'apprendre les mots de la

langue française en jouant pour ainsi étoffer leur vocabulaire et les amener à avoir un bagage littéraire bien fourni. Ce qui est un atout indéniable pour leur carrière. Les présélections ont débuté le 10 janvier et se sont achevées le 28 février.

Hervé Brice Mampouya

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Diabes noirs et AC Léopards tenus en échec

L'actuel leader de la compétition n'a pas fait mieux que concéder un nul d'un but partout devant la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP), lors des matches avancés de la 15^e journée. Heureusement pour les Diablotins, leurs poursuivants, les Fauves du Niari, ont été eux aussi accrochés par l'Etoile du Congo sur le même score, le 15 avril, au stade Alphonse-Massamba-Débat



L'une des occasions les plus franches des Diabes noirs/photo GS Mahoungou

L'équipe des Diabes noirs a peut-être grillé une carte qui pouvait la maintenir en tête du championnat jusqu'à la fin de la phase aller. Lors de la 15^e journée, elle a certes conservé son écart de deux points devant les Fauves du Niari mais ne s'est pas mise à l'abri d'un éventuel retour de La Mancha quand cette dernière reviendra à sa hauteur au nombre de matches joués. Pour l'instant, les Diabes noirs ont totalisé trente-deux points en quatorze matches dispu-

tés, après avoir été tenus en échec par la JSP 1-1. Eric Kandza a ouvert le score à la 33^e mn, mais juste avant la pause, Junior Boukaka lui a répondu sur un coup franc. Engagée dans la coupe africaine de la Confédération, La Mancha se classe quatrième avec vingt-trois points et cinq matches en retard à

disputer. En cas d'un sans-faute, elle terminera la phase aller en position de leader, avec trente-huit points alors que le compteur des Diabes noirs pourrait s'arrêter à trente-cinq points. Avant que cela n'arrive, l'équipe des Diabes noirs a dû compter sur la performance de l'Etoile du Congo pour sau-



Ni vainqueur ni vaincu entre l'Etoile du Congo et l'AC Léopards/photo GS Mahoungou

ver sa place de leader. Les Stelliens et les Fauves du Niari n'ont pas pu se départager (1-1) en seconde explication. Serdège Nsouari a ouvert le score pour les vert et jaune, à la 17^e mn, et les vert et blanc ont, grâce à Benny Boliko, trouvé les ressources pour éviter la défaite à la 40^e mn.

Mauvaise opération pour les Stelliens, délogés de la 5^e place par l'AS Cheminots, vainqueur de V.Club Mokanda sur un score de 2-0. Les Cheminots, vingt-trois points, devancent les Stelliens de deux longueurs. L'AS Otoho a délogé AC Léopards de la deuxième place en battant hier la JST 3-0.

James Golden Eloué

JOURNÉE RÉCRÉATIVE

Le meilleur dessin des enfants vulnérables sera récompensé

L'assurance a été donnée aux enfants en situation de rue, le 14 avril à Brazzaville, par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo.

Antoinette Dinga Dzondo a fait la promesse lors de la cérémonie du lancement de la journée récréative organisée par son ministère, en partenariat avec le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants des rues (Reiper). L'activité a eu lieu à l'Institut des jeunes sourds, sur le thème « Enfants des rues, avez-vous dit ? ». Au cours d'un atelier de dessin initié pour la circonstance, chacun selon son inspiration, les enfants se sont exprimés sur la notion de l'égalité de tous les enfants.

L'encadreur, Hervé Paloulou, a essayé d'interpréter à sa manière les dessins des enfants. « Ceux qui ont présenté le drapeau ont voulu parler des civilités de leur pays pour les uns et de l'hymne national pour les autres », a-t-il indiqué.

Ravi de rencontrer pour la première fois la ministre des Affaires sociales, Grâce Ngouamba a déclaré: « Ce jour me paraît très spécial, parce que c'est pour la première fois que je rencontre la ministre et participe à ce genre d'activité. A cela, je dirais au gouvernement de prendre soin des enfants car nous sommes l'avenir ».

Outre cet atelier de dessin, la ministre a donné le coup d'envoi des activités sportives, notamment le football et le ndzango. Elle a profité de l'occasion pour visiter le centre de formation et de réadaptation des enfants handicapés.

En ce qui concerne le football,

l'équipe de Cirev a battu celle de Jarrot par un but à zéro. L'équipe de l'organisation non gouvernementale, Actions de solidarité internationale, a pris l'avance d'un point sur celle de l'Ecole africaine de développement (dix à neuf points) au ndzango. Ces équipes ont reçu, chacune, des trophées des mains de la ministre.

L'autre temps fort de cette journée a été la remise du don de vivres et de non vivres aux enfants vul-

nérables des maisons d'accueil de Brazzaville. Il était composé de sacs de riz, bidons d'huile, cartons de poissons salés, tomates, spaghetti, etc. En ce qui concerne les non vivres, il s'agissait des cartons de savon, matelas, draps et bien d'autres.

La ministre a remis l'échantillon du don au directeur du Centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables (Cirev), Jean Prosper Mokolo, en lui deman-

dant d'en faire bon usage. « Nous sollicitons un appui permanent du ministère afin que le centre puisse vivre. Le Cirev existe depuis l'année 2002. Il n'est pas connu des citoyens, parce qu'il est situé dans la forêt de la patte d'oie. Le Cirev est le seul centre de l'Etat qui héberge les enfants vulnérables âgés de 6 à 17 ans. Il mérite d'être connu », a dit Jean Prosper Mokolo, recevant le don. « Nous demandons à tous les citoyens de venir en aide à ce centre », a-t-il ajouté.

Notons que toutes ces activités

s'inscrivaient dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de l'enfant en situation de rue, le 12 de chaque mois d'avril. Pour la première fois, elle a été célébrée au Congo. L'événement a été placé sous le signe de « l'égalité de tous les enfants », en vue de mener un plaidoyer pour faire aboutir l'idée de la célébration de la Journée internationale de l'enfant en situation de rue.

Interrogé sur les causes qui occasionnent le phénomène des enfants en situation de rue, Jean Prosper Mokolo a énuméré quelques-unes dont le divorce des parents, la maltraitance et certains faits, tels la sorcellerie, pour lesquels les enfants sont rendus responsables.

Historique du phénomène des enfants en situation de rue au Congo

D'après les organisateurs, le phénomène est devenu visible à partir des années 1980, en lien avec la crise qu'a connue le pays. La situation s'est amplifiée à la faveur des troubles sociopolitiques survenus entre 1990 et 2000. Les enfants livrés à la rue sont stigmatisés et exclus des dispositifs conventionnels. Conformément au code de la famille, en ses articles 320 et 321, les parents sont dans l'obligation d'entretenir et d'élever leurs enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge majeur ou leur émancipation par le mariage. De même, ces exigences sont reconues par la loi n-4-2010, portant protection de l'enfant en République du Congo, ont-ils rappelé.



Les enfants pendant l'atelier de dessin (Adiac)

Lydie Gisèle Oko